



L'ORAMIP SURVEILLE LA QUALITÉ DE L'AIR EN RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

La qualité de notre environnement est un enjeu majeur pour nous tous. Agir pour l'environnement, c'est connaître et analyser la pollution pour prévoir, informer et sensibiliser le public.

Qui surveille la qualité de l'air ?

L'ORAMIP, Observatoire Régional de l'Air en Midi-Pyrénées, est l'un des 37 observatoires scientifiques et techniques, agréés au titre du Code de l'Environnement pour la surveillance de la qualité de l'air en France.



L'ORAMIP est une association financée par :

- les subventions accordées par l'Etat (ministère de l'Écologie et du Développement Durable et ADEME - Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie),
- les contributions des collectivités locales et régionales,
- la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) due par les industriels concernés.

Son statut associatif, ainsi que son organisation multipartite, garantissent son impartialité.

Les principales missions de l'ORAMIP

Surveiller la qualité de l'air en Midi-Pyrénées : par des mesures en continu 24 h/24 d'indicateurs majeurs de la pollution atmosphérique, par des mesures ponctuelles...

Prévoir la qualité de l'air du lendemain et les épisodes de pollution atmosphérique par l'application de modèles statistiques.

Étudier, exploiter les données de qualité de l'air et réaliser des études spécifiques par moyens mobiles, par tubes de prélèvements d'air, par la mise en œuvre de simulations mathématiques, en dressant des cartographies de répartition de polluants...

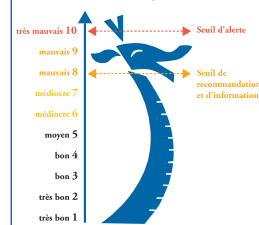
Informer chaque jour avec l'indice ATMO. Mettre en œuvre des supports d'information : site Internet, bulletin bimestriel, rapport annuel, brochures d'information, posters, exposition...

Informer chaque fois qu'un épisode de pollution survient par la diffusion de communiqués de dépassements de seuils.

De plus, L'ORAMIP collabore à l'élaboration des 3 plans issus de la Loi sur l'Air :

- Le Plan Régional de la Qualité de l'Air (PRQA),
- Le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA),
- Le Plan de Déplacement Urbain (PDU).

La girafe Atmo : mascotte de l'indice de la qualité de l'air



L'indice Atmo donne quotidiennement la prévision de la qualité de l'air du lendemain.

L'air sous haute surveillance

Actuellement 2 000 capteurs automatiques sont répartis sur près de 700 stations fixes en France. En Midi-Pyrénées, près de 90 capteurs surveillent 24 h/24 la qualité de l'air dans 36 stations fixes.

Aux endroits où il n'y a pas de stations fixes, des mesures ponctuelles sont régulièrement effectuées à l'aide de stations mobiles, de tubes de prélèvements d'air ou de modélisations.

Consultez dès maintenant et en temps réel les mesures des stations de l'aéroport sur la borne Internet d'AéropIace, thème de l'air, site de l'ORAMIP.



L'ORAMIP surveille la qualité de l'air dans les huit départements de la région Midi-Pyrénées.



Stations fixes réparties sur l'agglomération toulousaine.

S'informer en Midi-Pyrénées

En temps réel : le site Internet www.oramip.org diffuse les données de toutes les stations de l'ORAMIP, dont celles de l'aéroport.

Au quotidien : abonnez-vous gratuitement pour recevoir tous les jours par mail l'indice de qualité de l'air prévu, retrouvez-le dans les quotidiens de votre ville ou sur les panneaux d'affichage municipal.

En cas d'alerte : pour être immédiatement informé par e-mail, abonnement gratuit sur www.oramip.org.

Une convention de partenariat est établie depuis novembre 2004 entre l'ORAMIP et l'aéroport Toulouse-Blagnac pour une surveillance de la qualité de l'air à l'aéroport par deux stations de mesure : l'une à proximité du trafic routier et des parcs autos, l'autre à proximité des pistes et des parkings avions.

